



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LETTRE DE LA RELANCE

DANS L'YONNE

N°15- 7 septembre 2021

**ENSEMBLE, SOUTENONS L'ÉCONOMIE
DANS L'YONNE**



Henri Prévost – Préfet de l'Yonne

Il y a un an débutait le plan France Relance pour la transformation économique du pays et la reprise de l'activité. En une année, un nombre inédit de projets ont été mis en œuvre, à la fois pour accélérer la transition écologique du territoire icaunais, pour le regain de ses structures de cohésion et enfin pour relancer l'activité industrielle de notre département. 105,5 M€ de subventions ont déjà permis de mener à bien ces initiatives et d'autres opportunités vont continuer à s'ouvrir dans les prochains mois.

Ce mois-ci, nous pouvons nous réjouir que 2 nouveaux projets icaunais soient lauréats d'un appel à projets du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. En rapprochant producteurs et consommateurs, transformateurs et distributeurs, ces 2 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) vont renforcer le développement d'une agriculture durable et locale et constituent ainsi une nouvelle étape essentielle de la transition écologique dans l'Yonne.

De la même façon, dans le cadre de l'appel à projets « *transformation numérique des collectivités territoriales* », 31 collectivités ont été retenues dans le département. Les lauréats bénéficieront de plus de 210 000 € d'aides de l'État pour engager une véritable transformation numérique des territoires, et faciliter concrètement la vie des citoyens au quotidien.

Un second appel à projets sera lancé courant septembre par les services de l'État afin de poursuivre le soutien apporté aux collectivités territoriales dans leurs projets numériques.

Les Actualités

Deuxième édition de l'Appel à projets pour la reconversion des friches

Face au succès rencontré par la première vague avec notamment 3 lauréats dans l'Yonne, les appels à projets visant la reconversion des friches viennent d'être relancés, avec une enveloppe abondée de 350 M€ par l'État. Ces appels à projets se déploient autour de deux objectifs :



- **Le recyclage foncier** pour des projets d'aménagement urbain. À hauteur de 12,5 M€ pour la région Bourgogne Franche-Comté, ces fonds viendront d'abord en aide à des projets déficitaires mais pertinents et suffisamment matures pour être mis en œuvre rapidement, s'inscrivant pleinement dans la revitalisation et le développement économique du territoire. Les candidats, acteurs publics comme privés, ont **jusqu'au 19 septembre** pour déposer leur dossier.
- **La reconversion des friches polluées.** À hauteur de 30M€ d'aides à l'échelle nationale, l'Agence de l'écologie et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) vise en priorité les anciens sites miniers et installations classées pour la protection de l'environnement nécessitant des opérations de dépollution des sols et des eaux. La date limite de dépôt des dossiers des candidatures est fixée au **8 octobre**.

Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et déposer sa candidature :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-friches-recyclage-foncier-et-depollution-seconde-edition>

Appel à manifestation d'intérêt pour les territoires « Zéro Artificialisation nette »



En juillet dernier, l'ADEME a lancé un nouvel **appel à manifestation d'intérêt** dans l'optique d'impulser une dynamique territoriale de long-terme, qui place au premier plan **les objectifs de « zéro artificialisation nette »** des sols.

La double ambition de l'ADEME est d'abord de mobiliser les **collectivités territoriales**, afin qu'elles élaborent une stratégie pleinement inscrite dans cette trajectoire de *zéro artificialisation*, puis d'impliquer les **aménageurs publics et privés** dans la formation de projets qui mettront cette stratégie en œuvre. Les acteurs de cette transformation pourront être aidés à hauteur de **70% des dépenses éligibles** et jusqu'à 50 000€ par volet. Ils ont jusqu'au **2 novembre** pour déposer leur dossier.

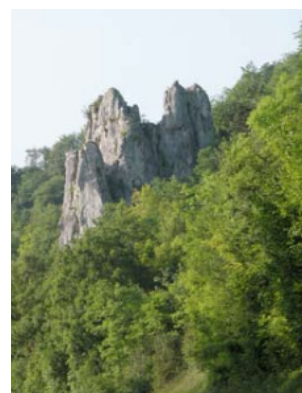
Pour en savoir plus sur l'appel à manifestation et déposer son dossier de candidature :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210705/zan2021-148>

Deuxième édition de l'Appel à projets « MobBiodiv' Restauration 2021 »

L'Office français de la biodiversité renouvelle son **appel à projets « MobBiodiv'Restauration 2021 »** afin de soutenir des projets de **restauration et de maintien d'écosystèmes terrestres secs**, de leur fonctionnalité et **des espèces qui y sont inféodées**.

Grâce à des aides dépassant un montant total de 3M€, Associations et collectivités territoriales seront notamment à l'initiative de ces projets, à travers des actions innovantes et diverses, comme des activités opérationnelles de restauration écologique, de sensibilisation des citoyens, permettant l'adaptation des territoires au changement climatique. Les candidatures retenues recevront des subventions pouvant atteindre 300 000€ et s'engageront à valoriser les ressources locales au cours de la réalisation de leur projet.



La clôture de cet appel à projets aura lieu **le 24 septembre 2021**.

Pour plus d'informations et pour déposer votre dossier de candidature :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-mobbiodiv-restauration-2021-2>

Appel à manifestation d'intérêt pour accélérer la transition alimentaire



Afin d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables, **la Banque des Territoires** se mobilise à travers un nouvel appel à manifestation d'intérêt. Portés par les associations, les coopératives et les autres acteurs du territoire, seront mis en œuvre des **projets nécessitant un financement total supérieur à 500 000€**, tournés notamment vers l'économie circulaire, la production agricole alternative et les plateformes logistiques.

Les artisans de cette transition vers une alimentation plus saine et accessible à tous, pourront ainsi bénéficier **d'un soutien financier, d'un accompagnement à l'ingénierie de projet**, et enfin **d'une plateforme de partage de bonnes pratiques et de capitalisation** qui permettra de favoriser les échanges et les synergies entre porteurs de projets. Le premier relevé de candidatures aura lieu **le 29 octobre 2021**.

Pour en savoir plus sur l'appel à manifestation et déposer son dossier de candidature :
<https://www.banquedesterritoires.fr/ami-accelerer-la-transition-alimentaire>

Appel à projets « Numérique inclusif, numérique éducatif »

Depuis le mois de juin, la Banque des Territoires a lancé l'appel à projets « **Numérique inclusif, numérique éducatif** » en réponse aux inégalités d'accès au numérique mises en exergue dans le milieu scolaire tout au long de la crise sanitaire. Les collectivités territoriales, structures associatives, acteurs de l'économie sociale et solidaire et ceux des technologies éducatives et numériques pourront être à l'initiative de ces actions.

Afin de répondre au double impératif de l'éducation des enfants au numérique et de l'inclusion par le numérique, les projets retenus doivent d'une part **développer une offre territoriale et inclusive d'éducation au numérique**, en luttant contre les fractures territoriales et les inégalités sociales et économiques. D'autre part, il s'agit de **proposer des méthodologies et pédagogies innovantes** avançant dans cette même direction.



L'accompagnement financier des lauréats pourra atteindre **50 000 €**, pour un projet concernant jusque 3 départements, et **100 000€** pour une action à cheval sur deux à trois régions. Les premières candidatures seront relevées **le 17 septembre** et 3 vagues de sélection s'étaleront sur la période 2021-2022.

Pour en savoir plus sur l'appel à projets et déposer son dossier de candidature :
<https://www.banquedesterritoires.fr/education-lancement-de-lappel-projets-numerique-inclusif-numerique-educatif>

Appel à projets « Objectif recyclage plastiques »

L'ADEME lance un appel à projets visant à soutenir financièrement **l'intégration de matières plastiques recyclées** au cours du processus de transformation du plastique en produits par les plasturgistes et transformateurs, et ainsi d'augmenter le recyclage par l'aval de cette même filière plastique.

PME et Grandes Entreprises pourront bénéficier de cet accompagnement, qu'elles pratiquent déjà ou non le recyclage de matières plastiques, et s'engageront alors sur deux axes : une aide aux diagnostics et une étude de faisabilité réalisées à l'aide d'un cabinet de conseil, puis une aide à l'investissement afin de rendre pérennes ces innovations. Les subventions représenteront 35 % à 70 % du coût des opérations. La prochaine date limite de dépôt de dossiers est fixée au 1^{er} **décembre 2021**.

Pour en savoir plus sur l'appel à projets et déposer son dossier de candidature :
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168>



Suivez les informations de la Préfecture de l'Yonne :

- Sur [le site de la Préfecture](#)
- Sur [Facebook](#)
- Sur [Twitter](#)